

Bar – *Dicentrarchus labrax*

Espèce marine migratrice

Statut IUCN Europe : Préoccupation mineure

Protection : Espèce non réglementée



Biologie et habitats

On distingue 4 phases au cours de son cycle biologique :

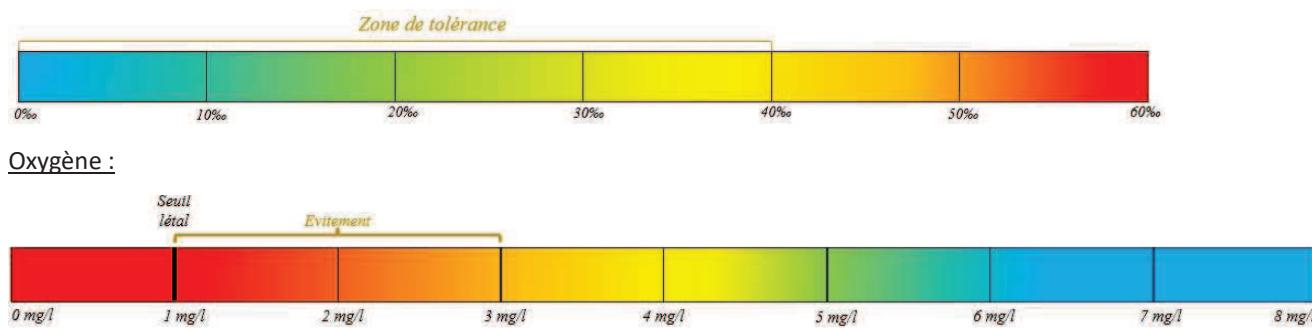
- Une phase de **reproduction hivernale près des zones côtières**.
- Une phase de développement larvaire au cours de laquelle **les larves dérivent avec les courants vers des milieux côtiers**. Les larves et juvéniles mènent une vie pélagique comme le plancton dont elles se nourrissent pendant quelques mois.
- Une phase **juvénile** avec des poissons de plus de 2 à 3 cm et jusqu'à 15 cm qui colonisent les estuaires et les zones côtières. Il est commun d'observer des juvéniles qui migrent activement dans des estuaires, parfois jusqu'à l'eau douce. Les jeunes bars vont rester plusieurs mois dans ces zones.
- Une phase **adulte** à partir de laquelle les poissons reviennent **en mer à proximité des côtes en faisant également des déplacements vers les estuaires**. A l'âge de 4 à 5 ans, les géniteurs vont retourner sur les zones de fraie pour la ponte.

Distribution française

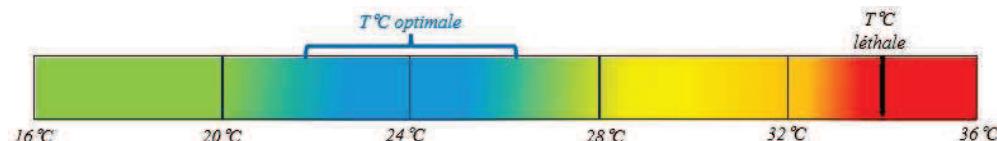
Le bar fréquente tout le littoral atlantique, méditerranéen et Corse. Il peut rester sur les côtes, aller dans les estuaires, les lagunes, les baies et les marais salés.

Relations aux caractéristiques physicochimiques

Salinité : espèce euryhaline : [0.5-40]‰ – optimum juvéniles [10-20]‰, adultes [25-35]‰



Température :



Principales périodes d'activité biologique

Stade	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	JUIL.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Colonisation des milieux côtiers												
Retour en mer et reproduction												

Besoins migratoires

Les larves et juvéniles de bar effectuent des migrations dans les habitats latéraux des baies, des estuaires et dans les lagunes et marais littoraux. Les enjeux migratoires pour accéder à ces milieux sont **FORTS** dès l'instant où les capacités d'accueil sont fortes et correspondent aux exigences de l'espèce

Utilisation des zones de marais

Les marais peuvent remplir une fonction essentielle de zone de nourricerie pour les juvéniles. Leurs capacités d'accueil doivent correspondre aux exigences de l'espèce notamment au niveau du renouvellement de l'eau. Les enjeux en termes de capacité d'accueil sont donc **FORTS**.

Menaces identifiées en zone de marais

Connectivité hydraulique : Difficultés de franchissement des obstacles associés à la gestion des niveaux d'eau

Gestion hydraulique : Difficultés liées aux faibles échanges hydrauliques avec l'estuaire et entre les unités hydrauliques

Qualité physico-chimique : Risques associés à des périodes d'anoxie au fond des chenaux et bassins

Diversité des habitats : Difficultés liées à la qualité des habitats et leur diversité

Capacités de franchissement

Ses capacités de nage sont limitées au stade juvénile (1.5-2.2 m/s) et plus importantes au stade adulte. De plus ce n'est pas une espèce sauteuse, elle est donc sensible à tout ouvrage.